

Informations de base

DEA - Procédure d'acte délégué

[2018/3003\(DEA\)](#)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Date jusqu'à laquelle les contreparties pourront continuer à appliquer leurs procédures de gestion des risques pour certains contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale

Complétant [2010/0250\(COD\)](#)

Sujet

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes